



Schéma de déploiement des solutions de tri à la source des biodéchets 2022-2025

Thuré, le 30 mars 2023

Châtelleraut, le 4 avril 2023

Availles-en-Châtelleraut, le 13 avril 2023

Pamela Natan

pamela.natan@grand-chatelleraut.fr

Responsable des biodéchets
Direction Gestion des Déchets CAGC

Ordre du jour

- I. Les biodéchets
- II. Contexte réglementaire
- III. Solutions en cours de déploiement sur la CAGC
- IV. Gestion de proximité (Gprox)
- V. Collecte des biodéchets
- VI. FAQ



Les biodéchets

"Les déchets non dangereux **biodégradables** de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires." (Code de l'environnement, article L. 541-1-1)



Déchets alimentaires

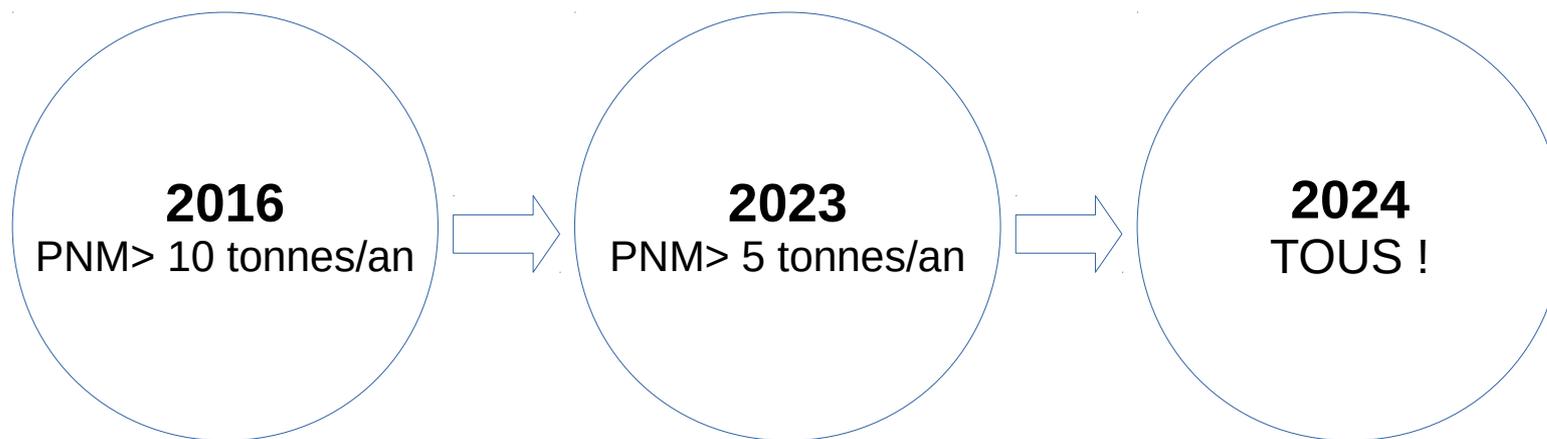


Déchets verts

Contexte réglementaire

Loi AGEC (2020) - relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

Tri à la source des biodéchets obligatoire...



... pour tous (collectivités et administrations,
ménages, professionnels, etc.)

*PNM = producteurs non
ménagers = professionnels

Solutions en cours de déploiement sur la CAGC Ménages



Tout le territoire
GProx



PAV



Collecte



Méthanisation

Centre urbain dense
(Châtellerault, Bonneuil-Matours,
Dangé-Saint-Romain, Saint-Gervais-
les-3-Clochers, Thuré et Lençloître)
Collecte sélective

Solutions en cours de déploiement sur la CAGC Professionnels (PNM)

Diagnostic de la CAGC



Financement



Coût total prévisionnel : 823 335 € HT

Financement possible 2022-2025 : 432 414,25 € (Appel à projet Tribio)

Taux de financement : 53 %

→ Déploiement de 2022 à 2025



1) Gprox : habitat individuel

- Vente à tarif préférentiel (15 € et 20 €)
- Réservation, puis livraison ou vente au CTM 1 fois par mois
- Paiement en ligne, chèque ou espèces
- Depuis 2006 près de 7 000 composteurs distribués par la collectivité
- Enquête de pratiques : 51 % de ménages compostent
- Ateliers de compostage



Bioseau 10 litres
offert



Composteurs 400 litres



Ventes au CTM Châtelleraut

1) Gprox : habitat collectif



Compostage en Jardin Partagé Les Renardières (MJC Horizons Sud)



Compostage en Jardin Collectif Plaine d'Ozon

2) Collecte séparée des biodéchets

1. Matériel

2. Communication

3. Expérimentation
de la collecte

4. Généralisation de
la collecte

5. Valorisation des
biodéchets

2) Collecte séparée des biodéchets :

1. Matériel

PAV biodéchets :
exemples d' abris-bacs



Contrôle d'accès et remontée des données
Métropole du Grand Reims



2) Collecte séparée des biodéchets :

2. Communication

- Courrier informatif (grand public, PNM, communes...)
- Porte-à-porte pour distribution bio-seau, badge, livret de consigne de tri ou avis de visite
- Permanences
- Onglet spécifique sur par-ici-les-bons-gestes et sur canaux sociaux de l'agglomération
- Habillage des PAV avec informations sur le dispositif
- Promotion lors d'évènements thématiques sur la réduction des déchets
- Mise à disposition d'un N° vert, d'un FAQ, des résultats en ligne



2) Collecte séparée des biodéchets

3. Expérimentation de la collecte

Objectif :

- Tester le matériel et les modalités d'accès aux PAV
- Disposer de PAV en fonctionnement afin de faciliter l'implantation des futurs
- Accompagner progressivement le nouveau geste de tri

Communes concernées :

- Châtellerault
- Saint-Gervais-les-3-Clochers

• Démarrage prévu : juin 2023

• Prestataire retenu : 
Valorisons nos énergies

• Matériel nécessaire:

- ✓ 2 PAV dotés de 2 bacs + abris-bacs chacun (PNM et ménages)
- ✓ Avec contrôle d'accès et remontée de données



2) Collecte séparée des biodéchets

4. Généralisation de la collecte séparée

- Date prévue : janvier 2025
- 6 communes concernées



Thuré



Lençloître

2) Collecte séparée des biodéchets

4. Généralisation de la collecte séparée



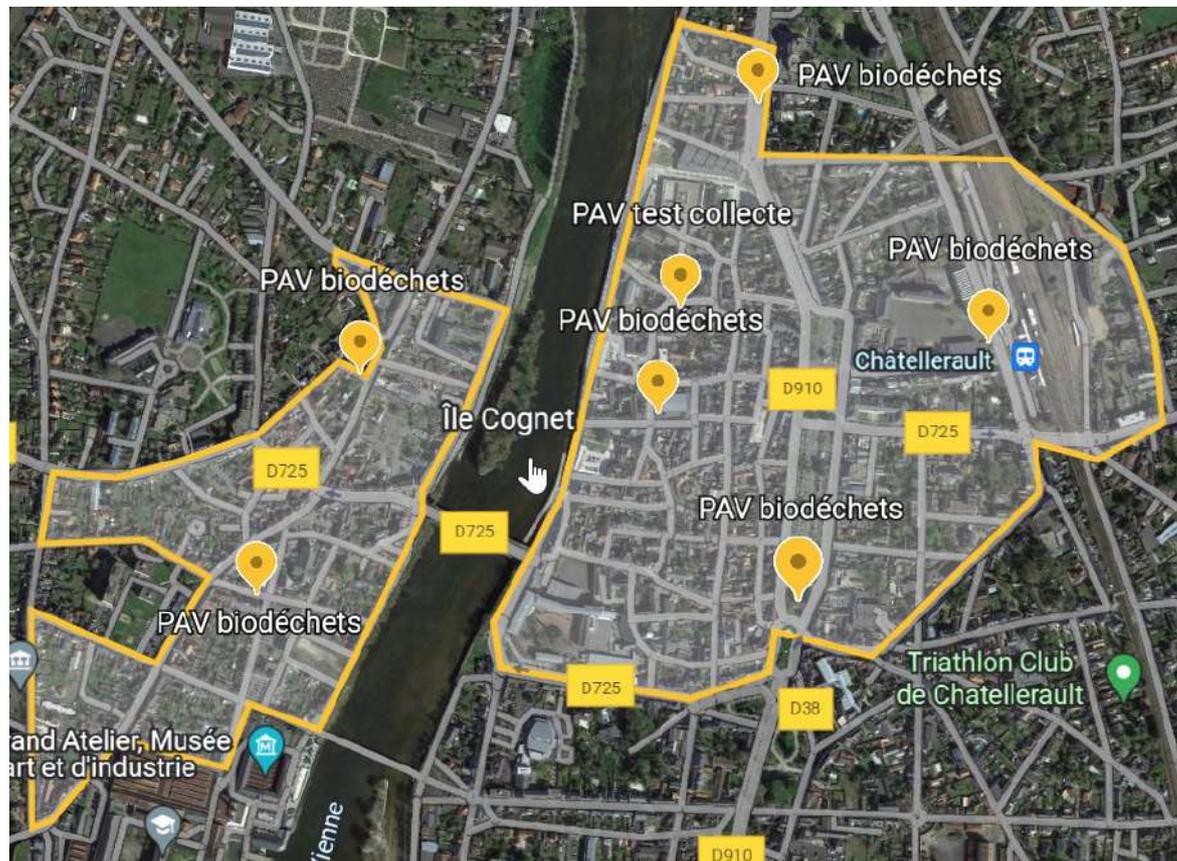
Bonneuil-Matours



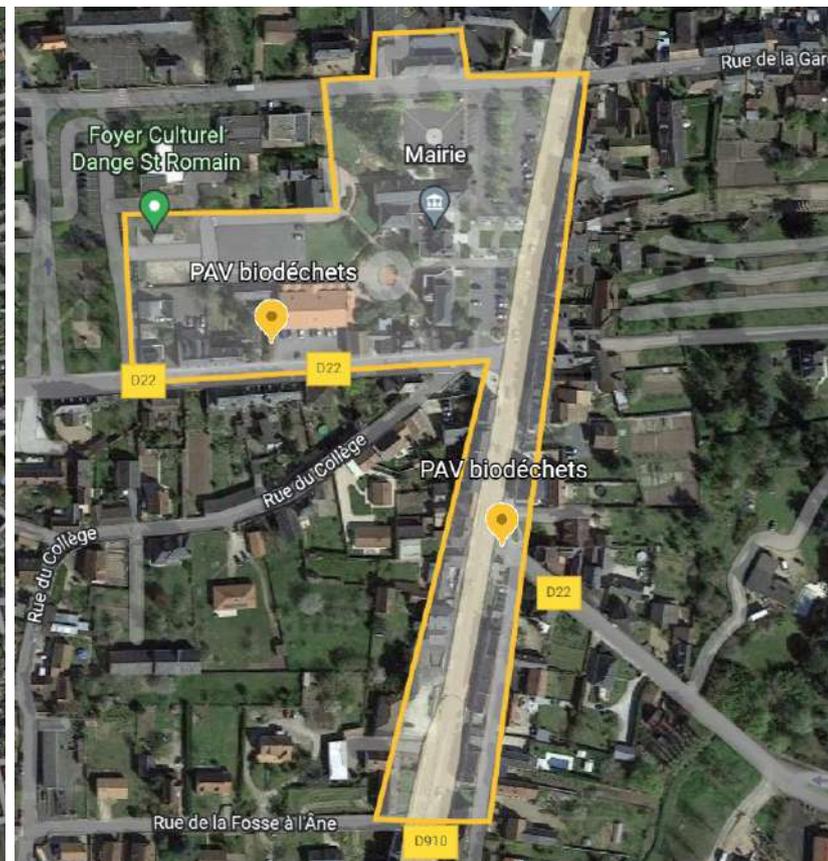
St Gervais Les 3 Clochers

2) Collecte séparée des biodéchets

4. Généralisation de la collecte séparée



Châtellerault



Dangé St Romain

2) Collecte séparée des biodéchets

5. Traitement des biodéchets collectés

Contrainte : seuls biodéchets déconditionnés ?

DCT = déchets de cuisine et de table

SPAN 3 (→ SPAN 2 si < C1)

Pistes :

- Favoriser l'installation des sites de déconditionnement et traitement
- Favoriser la mise en relation des PNM pour mutualiser l'achat d'un déconditionneur

Compostage

En micro-plateforme à Saint-Georges-lès-Baillargeaux par Compost&Co
à SEDE Environnement, Ingrandes : agrément pour SPAN 2 et 3, rubrique ICPE 2780-2



Bioséparateur proposé par AXIBIO



Méthanisation

Filière pas assez développée sur le territoire



Quel sera le tarif des composteurs pour l'habitat collectif ? **Les sites de compostages collectifs installés sur le domaine privé seront proposés aux bailleurs au même tarif préférentiel que pour les ménages. Sachant que pour l'habitat individuel les composteurs proposés sont de 400 litres et pour l'habitat collectif il faut au moins 3 bacs de 800 litres. Sur le domaine public, une convention de mise à disposition sera établie entre la collectivité et la commune concernée.**

Est-ce que la collectivité va proposer gratuitement des composteurs à tous les PNM de moins de 5 tonnes ? **Il sera proposé du matériel à tarif préférentiel que pour les PNM produisant <5 tonnes/ an. Le tarif ne sera pas le même que celui appliqué aux ménages.**

Qui sera chargé de l'entretien des composteurs collectifs ? **L'entretien des composteurs collectifs sera confié à une structure suite à un marché public qui sera bientôt publié. Des formations pour les référents des sites sont prévues.**

Pourquoi la collecte ne se fera-t-elle dans toutes les communes ? **La gestion de proximité est souhaitable car elle signifie une performance environnementale meilleure, et parce qu'elle favorise les liens avec les usagers. Elle permet aussi de mieux sensibiliser et maîtriser les coûts de gestion des déchets. La collecte sera mise en place dans les emplacements où l'installation des composteurs individuels et collectifs n'est pas possible suivant un schéma adopté en Bureau d'Agglomération.**

F.A.Q.



La collectivité possède-t-elle une solution pour les professionnels qui produisent < 5 tonnes/an de biodéchets et qui ne sont pas dans les 6 communes concernés par le dispositif de la collecte de biodéchets en Points d'Apport Volontaire (PAV) et qui n'ont pas d'espaces verts ? **Non, pas pour l'instant. Les filières de collecte et de valorisation des biodéchets sont en cours de déploiement sur le territoire. La collectivité accompagnera ses initiatives et communiquera les informations sur les solutions existantes.**

Si les usagers avec jardin se trouvent dans les zones de collecte, est-ce qu'ils seront desservis par le dispositif ? **Le schéma prévoit que ceux qui ont du jardin favorisent le compostage domestique. Un plan de communication sera dédié à la gestion de proximité sur est très important pour bien expliquer cet point.**

Est-ce que le poisson et les déchets carnés seront autorisés dans le compostage de proximité à Grand Châtellerault ? **Non. Le poisson et les déchets carnés, d'un point de vue technique, sont compostables. Cependant, ces déchets ne seront pas autorisés car un suivi de température très rigoureux devra se faire pour assurer l'hygiénisation (mort de pathogènes). Ils seront donc exclus dans un première temps.**

Est-ce que le poisson et les déchets carnés seront autorisés dans la collecte à Grand Châtellerault ? **Oui. Les coquilles de crustacés (huîtres, saint jacques et moules) et les gros os (bœufs, agneaux, jarrets...) seront évités.**

L'évènementiel



Ateliers compostage

LUNDI 27 MARS

DE 15^H À 17^H | LENCLOÎTRE

📍 RDV Parc du Pontreau, 14 rue Saint-Exupéry

En partenariat avec les Ateliers Chantiers d'Insertion de Grand Châtellerault

LUNDI 3 AVRIL

DE 18^H À 20^H | EN LIGNE

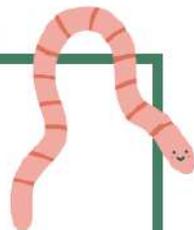
📍 RDV en visio-conférence en vous connectant sur <https://meet.google.com/nen-dszu-eoj>

▶ Pas d'inscription à l'avance, connectez-vous directement

MERCREDI 5 AVRIL

DE 15^H À 17^H | BONNEUIL-MATOURS

📍 RDV mairie, 8 rue du 8 mai



JEUDI 30 MARS

DE 20^H À 21^H30 | CHÂTELLERAULT

📍 RDV Cinéma Les 400 Coups, rue Aimé Rasseau

FILM DOCUMENTAIRE " ZÉRO PHYTO "

(2017) - De Guillaume Bodin, avec Silvère Chéret.

Des femmes et des hommes, conscients de leurs responsabilités en terme de santé publique et d'environnement, agissent pour des paysages en transition au travers d'initiatives vertueuses comme l'alimentation bio dans les cantines ou encore l'arrêt des pesticides...

Séance gratuite dans la limite des places disponibles

Organisé par les associations "Nous voulons des coquelicots", "CIVAM Poitou-Charentes" et "CPIE Seuil du Poitou", avec le soutien de Grand Châtellerault.

VENDREDI 31 MARS

DE 13^H30 À 15^H30 | LENCLOÎTRE

📍 RDV Parc du Pontreau, 14 rue Saint-Exupéry

MA CUISINE ANTI-GASPI

Trop d'ingrédients sont boudés et jetés car considérés comme « moches », trop mûrs ou périmés... Pourtant ils restent parfaitement consommables, découvrez comment les cuisiner !

En partenariat avec l'Atelier chantier d'insertion Grand Châtellerault



**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



MERCREDI 5 AVRIL

DE 14^H À 16^H | CHÂTELLERAULT

📍 RDV 11 rue Denis Papin

VISITE DES SERRES MUNICIPALES

Entre jardinage zéro déchet vert et utilisation de matériaux pour les structures décoratives découvrez les serres municipales de Châtellerault.

En partenariat avec le pôle de Productions végétales de la ville de Châtellerault

JEUDI 6 AVRIL

DE 10^H À 11^H30 | CHÂTELLERAULT

📍 RDV salle Camille Pagé, 12 av. Camille Pagé

**ATELIER GESTION DES BIODÉCHETS
POUR LES PROFESSIONNELS**

Cet atelier vous permettra d'échanger autour des défis relatifs à la gestion de proximité de vos biodéchets professionnels, de la réduction du gaspillage alimentaire notamment via les dons aux associations et de planifier la mise en place et le suivi de votre site autonome.

En partenariat avec le Pôle énergie écologie industrie et Développement Social et Solidaire - Aide alimentaire et solidarité de Grand Châtellerault

GRAND
CHÂTELLERAULT

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



Merci pour votre attention